

M^{me} GUYOT Chastel
28-le Tahun

Remis le 3 mai 2019, au concassage
enquêtes, et inséré au dossier d'enquête

CARRIÈRE LE TAHUN

La poussière :

Le taux de silice ne sera mesuré et quantifié que lors de la reprise de l'activité. Vous dites que les talus et les arbres nous protégeront de cette poussière qui provoque la silicose... l'hiver les arbres n'ont plus de feuilles, le vent n'empêchera pas la dissémination des poussières sur la commune du Tahun, même si une étude sur le vent qui a été faite entre 2010 et 2013 à Sucé sur Erdre/Mazerolles, indique une orientation Sud et Nord. Je suis déjà passée devant des carrières... Je crains pour mon linge qui sèche dehors, mais aussi quand je ventile ma maison, l'état de nos poumons et la poussière qui tombera dans les maisons, potagers, terrasses, mobilier de jardin, voitures...

Le bruit : tir de mines et passage des camions : des mesures anti bruit doivent être prise si augmentation de 2 db.

Je peux vous dire que l'été, j'entends les gens qui crient en sautant des falaises de la carrière... un concassage de pierre est plus bruyant. Et les camions qui passeront devant chez moi feront obligatoirement monter les décibels.

Dangerosité de la route :

Le rapport dit nul à faible. Je ne suis pas de cet avis : sortir de chez moi est déjà difficile. Je dois avancer l'avant de ma voiture pour voir. Avec l'augmentation d'un trafic 20 passages (10 camions) par la société plus 20 pour les clients (la carrière prévoit la réception de marchandise pour le remblaiement à hauteur de l'extraction donc 10 camions => 20 passages supplémentaires), sortir sera obligatoirement dangereux. J'exigerai si c'est le cas que la société PIGEON fasse le nécessaire pour réaliser une nouvelle sortie chez moi pour que je puisse sortir en toute sécurité. Ce n'est certainement pas à moi de modifier ma sortie de résidence dans de telles circonstances.

Les engins agricoles dépassent déjà la ligne médiane lors de campagnes agricoles Mars : fumier ; avril : ensilage ; mai, juin, juillet, août et septembre : différentes moissons. donc il y a déjà des engins agricoles Hors Norme qui circulent. Actuellement ils rasent déjà mes gouttières... J'imagine mal lorsque les camions croiseront les tracteurs agricoles.

La chaussée est étroite devant mon domicile, il n'y a pas de trottoir... Nous allons nous promener avec nos chiens en laisse... quand 2 camions se croiseront ils seront obligés de "mordre" le bord de route... quand est il de nos promenades ou visites de voisinage sans parler de l'entretien de la pelouse et des haies?

Nous sommes venus habiter à la campagne en y acceptant tous les inconvénients qui s'y rattachent l'ouverture de la carrière n'en faisait pas parti. Elle m'apportera les inconvénients de la ville (bruit de la circulation, des tirs de mines, du concassage...) sans les avantages : pas de trottoir, pas d'abribus, pas de réseau téléphonique portable, pas d'éclairage la nuit (problème de sécurité avec les scolaires l'hiver)

Pour les piétons et les sorties de maison, si la société PIGEON exploite la carrière, il sera nécessaire de limiter la vitesse à 50 ou 30 km/h dans le lieu dit du Tahun.